

ligence et à son cœur : soyez en sûr, à la longue, l'enfant s'attachera à son école, voudra y venir même pour s'amuser. Oh ! la bonne aubaine que les leçons de choses pour un instituteur intelligent et zélé ! Croyez-vous que les parents seront longs à s'apercevoir que leurs enfants sont mieux avec nous qu'à vagabonder dans les champs ou ailleurs ? Je le dis souvent à mon cher Lenoir, mais il est nouveau dans le métier, et, chose naturelle à son âge, il voudrait convertir d'un seul coup toute la commune à nos idées. Patience, ami, cela viendra peu à peu, et vous aurez votre bonne part dans le succès.

Ici Frantz Becker s'arrêta, et je vis briller dans les yeux expressifs du jeune Lenoir un vif sentiment de satisfaction. Après une petite pause, j'intervins à mon tour.

Mon cher monsieur Becker, dis-je, je vous ai écouté avec un intérêt d'autant plus grand que j'ai vu pratiquer avec succès la plupart de vos excellents conseils. Si monsieur le curé a fait de si bonnes études pédagogiques à Munich, j'ai parcouru, moi, l'Allemagne tout entière et j'y ai visité beaucoup d'écoles. Partout j'y ai vu avec surprise l'admirable parti que le maître allemand sait tirer des petites choses pour intéresser les enfants. Mais, par exemple, il se livre, se multiplie, est presque toujours en scène et finit par arracher quelque chose même aux plus bornés. Aussi, dans ces leçons si pleines, si attrayantes pour le petit auditoire, vous ne découvriez pas trace d'ennui. On venait à l'école parce qu'on aimait l'école, non parce qu'on y était obligé. L'obligation légale peut sans doute beaucoup pour la fréquentation scolaire, mais elle ne peut pas tout. En voulez-vous la preuve ? La statistique officielle constatait naguère aux Etats-Unis que, dans la seule ville de New-York, près de cent mille enfants ne fréquentaient aucune école...

—Halte-là, je vous arrête, mon cher directeur, interrompit tout à coup l'abbé Béobachter ; si vous vous lancez dans la question de l'obligation, nous serons encore là à minuit. Or, le soleil baisse à l'horizon et je voudrais vous montrer Beaulieu. Puis, j'ai quelques mots à dire sur les moyens *externes* de provoquer la fréquentation des écoles.

Je fis un geste d'assentiment et le vieillard continua :

Notre Lorrain est, en général, un homme un peu froid, réfléchi par nature, pratique par tempérament, tenant à la fois du Teuton et du Français, plus peut-être du premier que du dernier. Il perçoit très vivement ses intérêts, et, parmi ces intérêts, il assigne le premier rang au désir de pousser ses enfants dans le monde. Or, il voit aussi très bien que l'instruction est un des meilleurs moyens d'atteindre ce but. Ajoutons encore ce fait : c'est que l'habitude d'envoyer ses enfants à l'école est séculaire pour le paysan ou l'ouvrier lorrain. Nous préchons donc un homme à moitié converti, lorsque nous constatons de sa part des négligences sous ce rapport.

Supposons cependant qu'il y ait chaque jour un certain nombre de retardataires ou même d'absents ? Que faire alors ? Souvent la chose arrive par défaut de surveillance plutôt que par la mauvaise volonté des parents ; je le répète, que faire alors ? Eh bien nous sortons, vous, instituteur, moi curé. En allant voir un malade, ou tout simplement en me promenant, j'aperçois maître Jacques à sa charrue, dans son pré ou sa vigne, ou peut-être fumant sa pipe à la porte de sa maison. Je lie conversation avec lui ou sa ménagère ; nous parlons de la récolte, de la foire prochaine, que sais-je encore ? Puis arrive la question des enfants, et nous voilà en plein dans le sujet dont nous nous entretenons en ce moment : la nécessité de promouvoir la fréquentation des écoles.

Je suis convaincu, messieurs, qu'en nous y prenant bien, surtout avec persistance, nous arriverons à des résultats satisfaisants. Mais avant de reprendre notre promenade, je veux vous communiquer une idée qui m'est venue ces jours derniers.

Je lisais il y a quelque temps le compte rendu des résultats de l'enseignement obligatoire en Angleterre. Nos voisins d'Outre-Manche l'ont adopté récemment, vous le savez, mais avec toutes sortes de précautions et de ménagements pour ne pas entraver les efforts de l'initiative privée ni la liberté d'enseignement. Or pour aider, sans mesures coercitives, aux prescriptions de la loi, le *School Board*, un comité scolaire de Londres, a créé un corps d'agents dévoués et rétribués, qui sont chargés de pénétrer dans les familles dont les chefs n'envoient pas leurs en-